

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20241213-D\_13\_12\_24\_021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2024

Publication : 17/12/2024

**Délibération n°13-12-2024-021**

*7.1 Décisions budgétaires*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Vendredi 13 décembre 2024*

Date de convocation	6 décembre 2024
Date d'affichage	6 décembre 2024

Membres en exercice	55
Membres présents	37
Votants	48 (dont 11 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 13 décembre 2024 à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes à Beillé, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents** : 37 - M. Serge AUGER, M. Emmanuel BOIS, Mme Catherine BOSSY, M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, Mme Cécile KNITTEL, Mme Michèle LEGESNE, M. Roland MARCOTTE, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Christiane VAN RYSSEL.

**Pouvoirs** : 11 – M. Éric BARBIER ayant donné pouvoir à M. Dominique COUALLIER, M. Thierry BODIN ayant donné pouvoir à Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Nicolas CHABLE ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, Mme Catherine CHANTEPIE ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL, M. Thierry GUÉRIN ayant donné pouvoir à M. Jean-Pierre TORCHÉ, M. Gérard GUESNÉ ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, Mme Marie-Line LEDRU ayant donné pouvoir à M. Régis BOURNEUF, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à Mme Françoise PELLODI, Mme Bénédicte MARCHAIS ayant donné pouvoir à Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Myriam MORAND ayant donné pouvoir à Mme Nadège PIOGER, M. Gaëtan THOMAS ayant donné pouvoir à M. Emmanuel BOIS.

**Etaient excusés** : 7 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, M. Éric DESCOMBES, M. Jean-Yves HERMELINE, M. José PLANS, Mme Laëtitia VEEGAERT.

**Secrétaire de séance** : M. Arnault de CALONNE

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

## AP FC 2020 : RÉVISION N°5 DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME « FONDS DE CONCOURS 2020 »

Le Conseil de communauté,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la délibération n°03-03-2020-027 en date du 3 mars 2020 relative à la création de l'autorisation de programme 20-07 AP FONDS DE CONCOURS 2020,  
Vu la délibération n°14-12-2020-028 en date du 14 décembre 2020 relative à l'actualisation des fonds de concours 2020,  
Vu les délibérations n°14-12-2020-031, n°15-12-2021-030, n°14-12-2022-034 et n°13-12-2023-031 relative aux révisions de cette autorisation de programme,  
Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances,  
Après en avoir délibéré,

**PREND ACTE** des demandes de report de deux communes.

**EST INFORME** de la nécessité de mettre à jour l'autorisation de programme FONDS DE CONCOURS 2020 en reportant les crédits de paiement (CP) non consommés de 2024 sur le nouveau CP de 2025.

**DECIDE** de mettre à jour l'AP FONDS DE CONCOURS 2020 comme suit :

Montant de l'AP	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025
324 324 €	22 966 €	131 261 €	30 560 €	62 809 €	31 398 €	45 330 €

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 48

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 13 décembre 2024

Pour extrait conforme

Le 16 décembre 2024

Le Président

M. Didier REVEAU